

# **ENQUÊTE SUR LA VIE SYNDICALE ET SES CONDITIONS**

Préparée pour la  
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec  
(FNEEQ)

Par  
Jacques-Bernard Gauthier, Ph.D.

Octobre 2004

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
Table des matières	I
Liste des tableaux	II
Les faits saillants	IV
L'introduction	1
Les objectifs de l'enquête	2
La méthodologie	2
La méthode de collecte des données	2
L'élaboration et le test du questionnaire	3
L'échantillonnage et la collecte des données	5
Les résultats	5
La typologie des réponses	5
La description des répondants	6
Les analyses sur les attentes et les besoins : premier objectif spécifique	7
Les attentes et les besoins sur les services	8
Les attentes et les besoins sur les modes de diffusion de l'information	13
L'évaluation des services rendus par les syndicats : second objectif spécifique	14
Les perceptions à l'endroit du mouvement syndical et les perceptions du travail de la FNEEQ, de la CSN et du Conseil central : troisième objectif spécifique	18
Les facteurs pouvant favoriser ou limiter la participation à la vie syndicale : quatrième objectif spécifique	20
Conclusion : les limites	25
Annexe 1	
Le questionnaire (incluant les résultats univariés)	26

## LISTE DES TABLEAUX

	<b>Page</b>
Tableau 1 Typologie des réponses	6
Tableau 2 Répartition des participants selon le statut d'emploi	7
Tableau 3 Répartition des répondants selon le niveau de scolarité	7
Tableau 4 Répartition des participants selon le revenu individuel	7
Tableau 5 Classement général de certains services en fonction des degrés moyens d'attente et de besoins	9
Tableau 6 Classement de certains services en fonction des degrés moyens d'attente et de besoins pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉGEP	11
Tableau 7 Classement de certains services en fonction des degrés moyens d'attente et de besoins pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est l'Université.	12
Tableau 8 Classement de certains modes de transmission de l'information aux membres	14
Tableau 9 Classement général de certains services en fonction de l'évaluation qu'en font les répondants	16
Tableau 10 Classement de certains services en fonction de l'évaluation qu'en font les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉGEP	17
Tableau 11 Classement de certains services en fonction de l'évaluation qu'en font les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est l'Université	18

## LISTE DES TABLEAUX (SUITE)

	<b>Page</b>
Tableau 12 Exploration des variations des indicateurs à la base des perceptions à l'endroit du mouvement syndical	21
Tableau 13 Exploration des variations des indicateurs à la base des perceptions à l'endroit de la FNEEQ	22
Tableau 14 Exploration des variations des indicateurs à la base des perceptions à l'endroit de la CSN	23
Tableau 15 Exploration des variations des indicateurs à la base des perceptions à l'endroit du Conseil central	23

## LES FAITS SAILLANTS

- ❖ Une enquête a été réalisée auprès de 2106 répondants, membres de la FNEEQ
  - ✓ Les personnes enseignant au niveau du CÉGEP ou de l'Université constituent la majorité des participants à l'enquête.
- ❖ Les attentes et les besoins des participants
  - ✓ *Informar les membres de la disposition de la convention collective, se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement, donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin, informer les membres des activités syndicales et se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, etc.* sont les cinq services pour lesquels les participants ont, en général, le plus d'attente et de besoins.
  - ✓ Les attentes et les besoins face à *informer les nouveaux membres et à se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement* varient suivant le revenu individuel total.
  - ✓ Le classement de ces cinq services en fonction des attentes et des besoins diffère légèrement selon l'ordre d'enseignement principal.
    - Pour les participants de cet ordre d'enseignement, les attentes les besoins par rapport à *informer les nouveaux membres, informer sur les activités syndicales, aux questions de l'emploi dans l'enseignement* varient suivant le revenu individuel total.
  - ✓ La transmission de l'information via un portail Internet est la solution la plus favorisée par tous les participants. Cependant, l'intérêt pour cette solution varie en fonction de l'âge et du fait d'avoir ou non des enfants à charge.
- ❖ L'évaluation des services rendus par les syndicats
  - ✓ De façon générale, les répondants évaluent que les syndicats se préoccupent correctement *des questions de régimes d'assurances, qu'ils transmettent bien l'information sur les activités de leur syndicat local et qu'il y a présence au bureau syndical ou au conseil syndical.* Cependant, ils font une moins bonne évaluation quant à l'importance qui est accordée *aux questions*

*pédagogiques, à l'accès des jeunes à la vie syndicale et à la transmission de l'information sur les activités du Conseil central.*

- ✓ L'évaluation *du syndicat local quant à l'information qu'il diffuse sur ses activités* qui est faite par les participants en général varie suivant le niveau de scolarité et les responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge.
- ✓ L'appréciation qui est faite *du syndicat local quant à l'information qu'il diffuse sur ses activités et la présence des responsables syndicaux au bureau syndical ou au conseil syndical* varie en fonction du revenu individuel total.
- ✓ Les répondants qui enseignent principalement au niveau du CÉGEP et ceux qui enseignent principalement au niveau de l'Université estiment que *la transmission de l'information sur les activités du syndicat local, la présence au bureau syndical ou au conseil syndical et la défense des conditions de travail* sont ce que fait de mieux le syndicat.
  - Pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉCEP, l'évaluation qui est faite *du syndicat local quant à l'information qu'il diffuse sur ses activités* varie selon l'âge du répondant, la situation familiale, du fait d'avoir ou non des enfants à charge, et des responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge.
- ❖ Perception à l'endroit du mouvement syndical, du travail de la FNEEQ, de la CSN et du Conseil central
  - ✓ En moyenne, les répondants ont une meilleure perception du travail de la FNEEQ et de la CSN que du mouvement syndical en général.
  - ✓ Les participants ont en moyenne une meilleure perception du travail de la CSN que de la FNEEQ. Les résultats demeurent les mêmes quel que soit l'ordre d'enseignement (soit le CÉGEP, soit l'Université).
  - ✓ Les indicateurs de perception du mouvement syndical varient selon l'ordre d'enseignement, le genre, la situation familiale, le niveau de scolarité et celui du revenu individuel total.

- ❖ Les facteurs pouvant favoriser ou limiter la participation à la vie syndicale
  - ✓ Les obligations familiales, l'âge, l'intérêt des sujets débattus lors des réunions syndicales, la pertinence de l'information transmise, la conciliation des activités syndicales avec les autres occupations, l'identification aux syndicats plutôt qu'aux structures de l'organisation ressortent comme facteurs expliquant le plus la participation à la vie syndicale. De ces six facteurs, ce sont les sujets débattus lors des réunions syndicales qui favorisent ou limitent *le plus* la participation
  - ✓ Les répondants enseignant principalement au niveau du CÉGEP révèlent un degré de participation aux activités syndicales plus grand que ceux enseignant principalement au niveau de l'Université.
  - ✓ Le degré de participation varie en fonction du revenu individuel total.

## L'INTRODUCTION

Lors de son dernier congrès, la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ) convenait de s'inscrire dans la vaste opération de débats et de consultations sur la vie syndicale adoptée par le congrès de la CSN en mai 2002.

Le mandat consistait à élaborer un plan d'action encadrant les activités de réflexion et de débat relativement à l'impact des nouvelles réalités en éducation et dans le monde du travail sur la vie et l'action syndicale, notamment autour des points suivants :

- Le défi de la continuité syndicale dans un contexte de renouvellement du corps enseignant et de la précarité grandissante;
- Les principaux obstacles pouvant contribuer à limiter la participation à la vie syndicale ainsi que les facteurs pouvant la favoriser;
- L'action syndicale, entre autres, les moyens d'action et d'intervention dans un contexte de négociation et de revendication.

Sur la base de ces points de réflexion et de débat, il a été planifié de tenir un colloque sur la vie syndicale à l'automne 2004. En guise d'exercice préparatoire au colloque, nous avons convenu de mener une enquête auprès des membres.

Les objectifs, les méthodes et les résultats de l'enquête commandée par la FNEEQ sont contenus dans ce rapport. Aucune recommandation n'est faite. Nous le rappelons, les résultats de cette enquête constituent le matériel de base à la tenue d'un colloque auquel pourraient se greffer les résultats d'autres enquêtes ainsi que différentes activités comme, par exemple, des invités analysant l'état du syndicalisme enseignant d'ici et d'ailleurs dans le monde.



## **LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE**

Dans le Plan de travail 2003-2004 dont s'est doté la FNEEQ, on retrouve définis les objectifs spécifiques de la présente enquête.

Il s'agit d'identifier :

- les attentes et les besoins,
- les perceptions des services dispensés,
- les perceptions du travail de la Fédération, de la CSN et du Conseil central,
- les facteurs favorisant ou limitant la participation à la vie syndicale.

De plus, les résultats doivent être analysés selon l'âge, le statut d'emploi, le genre, l'ordre d'enseignement, et la région d'origine.

Par ailleurs, nous souhaitons souligner que dans le Plan de travail cité plus haut, nous devons mener une enquête auprès des directions syndicales et examiner les résultats obtenus selon la fonction syndicale occupée par le répondant. La direction de la FNEEQ a choisi de mener ultérieurement à cette étude, l'enquête auprès des directions syndicales.

## **LA MÉTHODOLOGIE**

Cette section du rapport de recherche traite de la méthode de recherche, du questionnaire et, enfin, de l'échantillonnage et de la collecte des données.

### **La méthode de collecte des données**

Étant donné les objectifs de l'étude, la diversité de l'information à recueillir, nous avons choisi de faire une enquête avec questionnaire autoadministré.

La FNEEQ, qui était chargée de la distribution du questionnaire, a choisi différents modes de transmissions du dit questionnaire.

Pour ses membres chargés de cours, la FNEEQ a distribué le questionnaire par la poste. Cette stratégie de transmission du questionnaire a été retenue parce qu'il est difficile de rencontrer directement les chargés de cours. En effet, la plupart d'entre eux sont des salariés précaires qui travaillent à temps partiel.

La transmission du questionnaire dans les CÉGEPs fut de main à main, ce qui permet un meilleur suivi.

Pour ce qui est des institutions privées, les questionnaires ont été remis aux syndicats lors de la rencontre du regroupement. Pour les syndicats absents, les questionnaires leur ont été envoyés par la poste. C'est le syndicat local donc qui s'est chargé de distribuer le questionnaire aux enseignants et aux enseignantes.

Une fois le questionnaire complété, et ce quel que soit le mode de transmission, le participant le retournait par la poste. La FNEEQ avait joint au questionnaire une enveloppe pré affranchie.

La collecte des données par l'entremise du courriel fut explorée. Cependant, il fallait avoir accès à une adresse courriel à jour pour chacun des membres. La FNEEQ ne possédant pas cette information, l'idée d'exploiter cette méthode de collecte de l'information fut abandonnée.

### **L'élaboration et le test du questionnaire**

Le questionnaire a été développé de façon à répondre aux objectifs spécifiques de l'enquête tout en tenant compte du fait qu'il serait autoadministré. Les affirmations du questionnaire ont été, pour la plupart d'entre elles, proposées par une équipe de la FNEEQ. Le questionnaire final figure à l'annexe 1.

La *première section* du questionnaire vise deux objectifs spécifiques de l'enquête soit l'identification des attentes et des besoins des membres par rapport à quelques-uns des services que doit dispenser leur syndicat. Ces questions touchent entre autres choses, la

prise en charge des nouveaux membres, l'information à diffuser, les modes de diffusion de l'information et, enfin, les sujets qui doivent préoccuper les syndicats.

À la *section 2*, nous souhaitons d'une part, connaître le degré de participation des membres aux activités syndicales et, d'autre part, identifier les facteurs expliquant les variations de ce degré de participation. L'analyse des résultats recueillis à cette section devrait nous permettre d'identifier les facteurs pouvant favoriser ou limiter la participation à la vie syndicale.

La *troisième section* a pour but de connaître la perception qu'ont les membres, d'une part à l'endroit du mouvement syndical en général et, d'autre part, à l'égard du travail de la FNEEQ, de la CSN et de leur Conseil central.

À la *section 4*, certains des aspects présentés à la section 1 sont repris mais, cette fois, on demande aux personnes interrogées d'évaluer les services rendus par leur syndicat local.

La *section 5* vise à définir le profil sociodémographique des répondants : l'âge, le statut d'emploi, le niveau de scolarité, le genre, l'ordre d'enseignement, la région d'origine<sup>1</sup>, les différents aspects de leur situation familiale.

Les *sections 2, 3 et 4* ont été constituées à partir d'un nombre égal d'affirmations directes (par exemple : « Lors des réunions syndicales, vous pouvez exprimer vos opinions librement ») et inverses (par exemple : « Lors des réunions syndicales, vos idées sont rarement prises en compte »). Craintif que les participants polarisent leurs réponses dans l'une ou l'autre des pôles de l'échelle, en passant d'une affirmation directe à une autre inverse, nous voulions obliger le répondant à lire chacune des affirmations. D'ailleurs cette stratégie a fonctionné puisque plusieurs répondants nous ont indiqué avoir dû lire attentivement chacune des affirmations.

---

<sup>1</sup> Même en regroupant les régions, nous ne sommes pas parvenu à respecter les postulats à la base des analyses statistiques multivariées utilisées dans ce rapport. Le non respect de ces postulats invalide les résultats aux analyses statistiques. Pour cette raison, nous n'avons pas tenu en compte de cette variable lors de nos analyses.

Une première version du questionnaire a été soumise à une dizaine de personnes afin d'évaluer la compréhension des questions et les sources possibles d'ambiguïté. Nous avons demandé à ces personnes d'émettre des commentaires écrits en marge du questionnaire. Ce prétest a permis de clarifier certaines questions dont la formulation semblait ambiguë.

## **L'échantillonnage et la collecte des données**

Comme nous l'avons souligné à la sous-section *La méthode de collecte des données*, il peut être difficile de rejoindre les membres de la FNEEQ. Espérant un taux de réponse égal ou supérieur à 10%<sup>2</sup>, nous avons choisi de transmettre un questionnaire à 20 000 membres de la FNEEQ.

La collecte des données a eu lieu du 19 mai au 30 septembre 2004. Au total, 2106 questionnaires ont été reçus.

## **LES RÉSULTATS**

Nous divisons la présentation des résultats en sept sections. Après avoir présenté la typologie des réponses ainsi que la description des participants, nous attaquons les analyses relatives aux objectifs spécifiques de l'enquête : les attentes et les besoins, les perceptions des services dispensés, les perceptions du travail de la fédération, de la CSN et du Conseil central, les facteurs limitant la participation à la vie syndicale.

### **La typologie des réponses**

Le Tableau 1 présente la typologie des réponses. À partir de cette information, on calcule un taux de réponses à l'enquête qui est de 10,53%.

---

<sup>2</sup> Dans la documentation 10% est souvent cité comme le taux minimal à cibler. Cependant, pour les enquêtes par la poste, il n'est pas rare que ce taux se situe entre 7 et 10 %.

**Tableau 1**  
Typologie des réponses.

Questionnaires distribués	20 000
Questionnaires retournés	2 123
Questionnaires remplis	2 113
Questionnaires conformes	2 106

Le taux de réponse des chargés de cours est de 8 % et celui des professeurs de CÉGEP est de 15%. Le taux de réponse des enseignants du primaire et du secondaire, quant à lui, est de 5%.

### La description des répondants

D'entrée de jeu, nous souhaitons préciser que les moyennes et les écarts types ainsi que les fréquences et les pourcentages ont été transcrits sur le questionnaire qui se trouve à l'annexe 1. On peut s'y reporter pour avoir tous les résultats.

La majorité des participants à l'enquête, soit 68,6%, enseigne principalement au CÉGEP. À l'aide du khi carré, nous avons cherché à savoir si l'échantillon des répondants était représentatif de la population quant aux ordres d'enseignement. Au seuil de 5%, la distribution des répondants selon l'ordre d'enseignement ne correspond pas à celle de la population ( $\chi^2(2)=253,65$ ;  $p<5\%$ ). De plus, les résultats pour les répondants des ordres d'enseignement du primaire et du secondaire seront peu probants étant donné le faible taux de réponse. Pour cette raison, nous allons concentrer l'analyse des résultats autour des deux ordres d'enseignement suivants : CÉGEPs et Universités.

L'âge moyen est de 46 ans avec un écart type de 10 ans<sup>3</sup>. La majorité des répondants (73,4%) ont un conjoint et un peu moins de la moitié des participants (48,8%) ont des enfants à charge. Un peu plus de la moitié des répondants (53,8%) sont des hommes. Le Tableau 2 montre la distribution des participants selon le statut d'emploi (il y a 47 valeurs manquantes), alors que la répartition des répondants selon le niveau de scolarité est présenté au Tableau 3 (il y a 29 valeurs manquantes). Enfin, au Tableau 4, nous

<sup>3</sup> Au plus, 15,8% des répondants sont âgés de 35 ans et moins (il y a 61 valeurs manquantes).

indiquons la répartition des participants selon le niveau de revenu individuel (il y a 44 valeurs manquantes).

**Tableau 2**  
Répartition des participants selon le statut d'emploi.

Statut d'emploi	Fréquences absolues	Fréquences relatives
Professeurs – temps complet	1285	62,4%
Professeurs – temps partiel	178	8,6%
Chargés de cours	596	28,9%

**Tableau 3**  
Répartition des répondants selon le niveau de scolarité.

Statut d'emploi	Fréquences absolues	Fréquences relatives
DEC	60	2,9%
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	631	30,4%
2 <sup>e</sup> cycle universitaire	1046	50,4%
3 <sup>e</sup> cycle universitaire	325	15,6%
Autre	15	0,7%

**Tableau 4**  
Répartition des participants selon le revenu individuel.

Statut d'emploi	Fréquences absolues	Fréquences relatives
Moins de 30 000 \$	148	7,2%
30 000 à 34 999 \$	71	3,4%
35 000 à 39 999 \$	108	5,2%
40 000 à 44 999 \$	112	5,4%
45 000 à 49 999 \$	149	7,1%
50 000 à 54 999 \$	241	11,7%
55 000 à 59 999 \$	290	13,8%
60 000 à 64 999 \$	640	31,0%
65 000 à 69 999 \$	130	6,2%
70 000 à 74 999 \$	47	2,2%
75 000 à 79 999 \$	19	0,9%
80 000 \$ et plus	107	5,2%

### **Les analyses sur les attentes et les besoins : premier objectif spécifique**

Nous allons examiner d'abord les attentes et les besoins des participants par rapport aux services rendus par les syndicats et ensuite, nous allons examiner les attentes et les besoins quant à la diffusion de l'information syndicale.

## **Les attentes et les besoins sur les services**

Nous avons cherché à classer quelques-uns des services que doit rendre le syndicat selon les attentes et les besoins des participants. Le classement est fait en fonction des degrés d'attente et de besoins moyens que l'on retrouve transcrits sur le questionnaire (voir annexe 1). Dans cette section, nous présentons quelques-uns des résultats les plus pertinents.

*Informers les membres de la disposition de la convention collective, se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement, donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin, informer les membres des activités syndicales et se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, etc.*, voilà les cinq services pour lesquels les participants disent avoir, en général, des degrés moyens d'attente et de besoins élevés. Le tableau 5 présente la classification générale des services en fonction des degrés moyens d'attente et de besoins.

Des analyses de la variance<sup>4</sup> ont été effectuées sur les cinq éléments qui possèdent les degrés moyens d'attente et de besoins les plus élevés (*Informers les membres de la disposition de la convention collective, se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement, donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin, informer les membres des activités syndicales et se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, etc.*). Les variables indépendantes (le niveau de scolarité, le genre, l'âge<sup>5</sup>, le revenu individuel, la situation familiale, le fait d'avoir ou non des enfants à charge, et les responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge) ont été utilisées.

---

<sup>4</sup> Pour l'ensemble des analyses réalisées dans cette section, nous nous sommes assuré du respect des postulats à la base de ces derniers.

<sup>5</sup> Nous avons divisé les membres en deux groupes : les 35 ans et moins et les plus de 35 ans.

**Tableau 5**

Classement général de certains services en fonction des degrés moyens d'attente et de besoins. (Note : M = moyenne; s = écart type; VM = valeurs manquantes).

Services	Niveaux moyens d'attente
1. Informer les membres de la disposition de la convention collective	M = 6,35, s = 1,01, 14 VM
2. Se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement	M = 6,27, s = 1,13, 19 VM
3. Donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin	M = 6,21, s = 1,15, 25 VM
4. Informer les membres des activités syndicales	M = 6,19, s = 1,07, 22 VM
5. Se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, ...	M = 6,10, s = 1,16, 12 VM
6. Se préoccuper des questions de régimes de retraite	M = 6,03, s = 1,15, 20 VM
7. Se préoccuper des questions de régimes d'assurances	M = 5,93, s = 1,21, 14 VM
8. Être présent au bureau ou au conseil syndical	M = 5,57, s = 1,29, 50 VM
9. Accueillir les nouveaux membres	M = 5,55, s = 1,42, 16 VM
10. Occuper une place plus importante dans l'organisation	M = 5,5, s = 1,35, 23 VM
11. Se préoccuper de l'accès des plus jeunes à la vie syndicale	M = 5,41, s = 1,53, 18 VM
12. Informer les membres des activités de la FNEEQ	M = 5,36, s = 1,37, 17 VM
13. Veiller à l'intégration des nouveaux membres	M = 5,35, s = 1,47, 23 VM
14. Se préoccuper des questions pédagogiques	M = 5,20, s = 1,60, 22 VM
15. Se préoccuper des mesures favorisant l'accès des femmes à la vie syndicale	M = 5,07, s = 1,64, 24 VM
16. Informer les membres des activités du Conseil central	M = 4,88, s = 1,47, 15 VM
17. S'engager dans les actions politiques et sociales	M = 4,86, s = 1,72, 18 VM
18. Informer les membres des activités de la Confédération	M = 4,73, s = 1,54, 12 VM
19. Informer les membres des activités en général du mouvement syndical au Québec	M = 4,46, s = 1,60, 15 VM

Au seuil de signification de 5%, les analyses ne montrent aucun effet principal des variables indépendantes genre, âge, situation familiale et responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge sur les cinq variables dépendantes. Cependant, nous avons relevé un effet significatif principal du niveau de scolarité sur le degré d'attente et de besoins face *aux questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, etc.* ( $F(4,2064) = 6,366$  ;  $p < 5\%$ ). Nous avons également relevé un effet significatif principal du revenu individuel total sur le degré d'attente et de besoins par rapport aux services suivants : *informer les nouveaux membres* ( $F(11,2036) = 6,366$  ;  $p < 5\%$ ), *informer sur les activités syndicales* ( $F(11, 2041) = 5,009$  ;  $p < 5\%$ ), *se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, etc.* ( $F(11, 2049) = 2,492$  ;  $p < 5\%$ ), *se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement* ( $F(11,2042) = 3,834$  ;  $p < 5\%$ ).



Cependant, les analyses de contrastes orthogonaux (ajustées au nombre d'individus par groupe) effectuées à l'aide du test du Tukey HSD révèlent que seul les différences suivantes sont significatives au seuil de 5 %. Les participants qui possèdent un revenu individuel total de 75 000 \$ et plus ont un degré d'attente et de besoins plus faible face à *informer des nouveaux membres* et à *se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement* que les répondants ayant un revenu individuel total de 50 000 \$ et moins. Comparativement aux participants ayant un revenu individuel se situant entre 35 000 \$ et 69 999 \$, les répondants ayant un revenu de plus de 69 999 \$, mais moins de 80 000 \$, ont un degré d'attente et de besoins plus faible face à *informer sur les activités syndicales*.

Si l'on compare ce classement général (c'est-à-dire pour tous les participants quel que soit l'ordre d'enseignement) avec celui obtenu pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉGEP, on se rend compte que les mêmes services se retrouvent en tête de classement. Cependant, *donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin* est passé au 4<sup>ième</sup> rang alors qu'*informer les membres des activités syndicales* se retrouve au 3<sup>ième</sup> rang (voir Tableau 6). Toujours au seuil de signification de 5%, les analyses soulignent un effet principal de la variable indépendante avoir ou non des enfants à charge sur le degré d'attente et de besoins face, d'une part, à *informer sur les dispositions de la convention collective* ( $F(1,1351) = 7,674$  ;  $p < 5\%$ ) et, d'autre part, à *se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, etc.* ( $F(1, 1353) = 4,068$  ;  $p < 5\%$ ). La situation familiale a également un effet sur cette dernière variable ( $F(1, 1353) = 5,654$  ;  $p < 5\%$ ). Contrairement aux résultats généraux (quel que soit l'ordre d'enseignement) précités, pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉGEP, le revenu individuel total a un effet que sur le degré d'attente et de besoins par rapport à *informer les nouveaux membres* ( $F(11,1387) = 1,957$  ;  $p < 5\%$ ), par rapport à *informer sur les activités syndicales* ( $F(11, 1392) = 2,598$  ;  $p < 5\%$ ), et par rapport à *se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement* ( $F(11,1393) = 2,253$  ;  $p < 5\%$ ).

**Tableau 6**

Classement de certains services en fonction des degrés moyens d'attente et de besoins pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉGEP.

(Note : M = moyenne; s = écart type; VM = valeurs manquantes).

Services	Niveaux moyens d'attente
1. Informer les membres de la disposition de la convention collective	M = 6,37, s = 0,96, 10 VM
2. Se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement	M = 6,34, s = 1,04, 11 VM
3. Informer les membres des activités syndicales	M = 6,27, s = 0,99, 12 VM
4. Donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin	M = 6,22, s = 1,13, 17 VM
5. Se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, ...	M = 6,16, s = 1,07, 8 VM
6. Se préoccuper des questions de régimes de retraite	M = 6,07, s = 1,06, 12 VM
7. Se préoccuper des questions de régimes d'assurances	M = 5,97, s = 1,14, 9 VM
8. Être présent au bureau ou au conseil syndical	M = 5,67, s = 1,22, 36 VM
9. Accueillir les nouveaux membres	M = 5,6, s = 1,36, 11 VM
10. Occuper une place plus importante dans l'organisation	M = 5,59, s = 1,26, 13 VM
11. Informer les membres des activités de la FNEEQ	M = 5,55, s = 1,30, 12 VM
12. Se préoccuper de l'accès des plus jeunes à la vie syndicale	M = 5,5, s = 1,47, 11 VM
13. Veiller à l'intégration des nouveaux membres	M = 5,36, s = 1,47, 15 VM
14. Se préoccuper des questions pédagogiques	M = 5,34, s = 1,43, 14 VM
15. Se préoccuper des mesures favorisant l'accès des femmes à la vie syndicale	M = 5,11, s = 1,52, 17 VM
16. Informer les membres des activités du Conseil central	M = 4,99, s = 1,46, 9 VM
17. S'engager dans les actions politiques et sociales	M = 4,96, s = 1,68, 13 VM
18. Informer les membres des activités de la Confédération	M = 4,86, s = 1,50, 7 VM
19. Informer les membres des activités en général du mouvement syndical au Québec	M = 4,59, s = 1,57, 9 VM

Encore une fois, les analyses de contrastes orthogonaux (ajustées au nombre d'individus par groupe) effectuées à l'aide du test du Tukey HSD révèlent que seul les différences suivantes sont significatives au seuil de 5 %. Le degré d'attente et des besoins des participants qui bénéficient d'un revenu individuel total se situant entre 75 000 \$ et 79 999 \$ ont un degré d'attente et de besoins plus faible face à *informer les nouveaux membres* que les répondants ayant un revenu individuel total de plus de 29 999 \$, mais de moins de 50 000\$. Ces mêmes participants (ceux bénéficiant d'un revenu de 75 000 \$ à 79 999 \$) ont aussi un degré d'attente et de besoins plus faible par rapport à *informer sur les activités syndicales* que les répondants dont le revenu individuel total se situe à moins de 70 000 \$. Ils ont également un degré d'attente et de besoins plus faible face à se

*préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement* que ceux ayant un revenu individuel de moins de 60 000 \$.

Contrairement au classement général et au classement des répondants dont l'ordre principal est le CÉGEP, les participants dont l'ordre principal d'enseignement est l'Université placent *donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin* au deuxième rang. Le Tableau 7 présente le classement de certains services en fonction du degré moyen d'attente pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est l'Université.

**Tableau 7**

Classement de certains services en fonction du degré moyen d'attente et de besoins pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est l'Université.  
(Note : M = moyenne; s = écart type; VM = valeurs manquantes).

Services	Niveaux moyens d'attente
1. Informer les membres de la disposition de la convention collective	M = 5,97, s = 1,22, 8 VM
2. Donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin	M = 4,97, s = 1,74, 6 VM
3. Se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement	M = 4,96, s = 1,77, 6 VM
4. Informer les membres des activités syndicales	M = 5,94, s = 1,33, 4 VM
5. Se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, ...	M = 5,93, s = 1,35, 7 VM
6. Se préoccuper des questions de régimes de retraite	M = 4,91, s = 1,41, 5 VM
7. Se préoccuper des questions de régimes d'assurances	M = 5,82, s = 1,38, 5 VM
8. Accueillir les nouveaux membres	M = 4,68, s = 1,80, 5 VM
9. Être présent au bureau ou au conseil syndical	M = 4,61, s = 1,44, 6 VM
10. Veiller à l'intégration des nouveaux membres	M = 5,43, s = 1,55, 5 VM
11. Occuper une place plus importante dans l'organisation	M = 4,37, s = 1,56, 5 VM
12. Se préoccuper de l'accès des plus jeunes à la vie syndicale	M = 5,36, s = 1,41, 14 VM
13. Se préoccuper des mesures favorisant l'accès des femmes à la vie syndicale	M = 5,35, s = 1,57, 8 VM
14. Se préoccuper des questions pédagogiques	M = 6,31, s = 1,12, 4 VM
15. Informer les membres des activités de la FNEEQ	M = 5,27, s = 1,52, 9 VM
16. S'engager dans les actions politiques et sociales	M = 6,17, s = 1,20, 8 VM
17. Informer les membres des activités du Conseil central	M = 5,17, s = 1,68, 6 VM
18. Informer les membres des activités de la Confédération	M = 4,13, s = 1,62, 6 VM
19. Informer les membres des activités en général du mouvement syndical au Québec	M = 6,10, s = 1,34, 8 VM

Les analyses soulignent un effet principal de la variable indépendante niveau de scolarité ( $F(4,543) = 2,761$  ;  $p < 5\%$ ) et revenu individuel total ( $F(11,543) = 2,071$  ;  $p < 5\%$ ) sur le

degré d'attente et de besoins face à *informer les nouveaux membres*. De plus le niveau de scolarité a un effet principal sur le degré d'attente et de besoins par rapport *aux questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, etc.* ( $F(4,547) = 2,735$  ;  $p < 5\%$ ), alors que le revenu individuel total a un effet principal sur le degré d'attente et de besoins à l'endroit de *se préoccuper des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement* ( $F(11, 543) = 2,063$  ;  $p < 5\%$  ). Par contre, les analyses de contrastes orthogonaux (ajustées au nombre d'individus par groupe) effectuées à l'aide du test du Tukey HSD révèlent qu'aucune des différences que nous venons de souligner est significative au seuil de 5 %.

### **Les attentes et les besoins sur les modes de diffusion de l'information**

*Transmettre l'information aux membres via un portail Internet* est l'option qui présente généralement le plus grand intérêt. La transmission de l'information aux membres via un portail Internet arrive également au premier rang chez les répondants de l'ordre d'enseignement du CÉGEP et de l'Université (voir Tableau 8). Cependant, plus l'âge du répondant est élevé, moins l'idée de transmettre l'information aux membres via un portail Internet est vue comme un moyen intéressant (-0,141)<sup>6</sup>. De plus, les membres ayant des enfants à charge ont un degré d'intérêt pour la transmission de l'information via un portail Internet plus grand que ceux sans enfants à charge ( $F(1, 2037) = 4,221$ ;  $p < 5\%$ ).

---

<sup>6</sup> Entre parenthèses, nous avons indiqué la force de la relation. Celle-ci varie de 0,00 (relation linéaire nulle) à 1,00 (relation linéaire parfaite). Une valeur positive indique une relation directe et une valeur négative, une relation inverse. La force de la relation inverse que nous relevons ici est significative au seuil de 1%.

**Tableau 8**

Classement de certains modes de transmission de l'information aux membres. Le classement général, mais également le classement pour les répondants de l'ordre du CÉGEP et de l'Université sont présentés.

(Note : M = moyenne; s = écart type; VM = valeurs manquantes).

	Général	CÉGEP	Université
Transmettre l'information aux membres par un portail Internet	M = 5,23, s = 1,65, 13 VM	M = 5,07, s = 1,66, 3 VM	M = 5,63, s = 1,57, 9 VM
Transmettre l'information aux membres par courriel	M = 4,97, s = 1,82, 11 VM	M = 4,87, s = 1,83, 4 VM	M = 5,20, s = 1,82, 7 VM
Utiliser les lettres, les journaux, les tracs pour transmettre l'information aux membres	M = 4,48, s = 1,79, 10 VM	M = 4,62, s = 1,76, 3 VM	M = 4,16 s = 1,82, 7 VM
Utiliser l'affichage pour transmettre l'information	M = 4,06, s = 1,76, 23 VM	M = 4,17, s = 1,73, 10 VM	M = 3,73, s = 1,81, 13 VM
Transmettre l'information aux membres de personne en personne	M = 3,25, s = 1,76, 21 VM	M = 3,33 s = 1,74, 12 VM	M = 3,04, s = 1,74, 9 VM
Utiliser le téléphone pour transmettre l'information aux membres	M = 2,93 s = 1,76 11 VM	M = 2,96, s = 1,75, 6 VM	M = 2,92, s = 1,79, 5 VM

### L'évaluation des services rendus par les syndicats<sup>7</sup> : second objectif spécifique

De façon générale, les répondants évaluent que les syndicats se préoccupent correctement *des questions de régimes d'assurances, qu'ils transmettent bien l'information sur les activités de leur syndicat local et qu'il y a présence au bureau syndical ou au conseil syndical* (voir Tableau 9). À titre informatif, nous avons surligné dans le bas du Tableau 9 les services pour lesquels les participants font une moins bonne évaluation.

Les analyses de la variance montrent l'effet du niveau de scolarité ( $F(4, 1972) = 2,778$  ;  $p < 5\%$ ), de l'âge ( $F(1, 1972) = 5,213$  ;  $p < 5\%$ ) et des responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge ( $F(1, 1972) = 9,300$  ;  $p < 5\%$ ) sur l'évaluation *du syndicat local*

<sup>7</sup> Les analyses statistiques de cette section utilisent les scores inversés aux affirmations directes (questions 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80). Ainsi plus le score moyen est élevé, plus les participants font une évaluation positive des services rendus par leur syndicat.

quant à l'information qu'il diffuse sur ses activités<sup>8</sup>. Elles révèlent également l'effet principal du revenu individuel total, d'une part, sur l'évaluation *du syndicat local quant à l'information qu'il diffuse sur ses activités* et, d'autre part, sur l'appréciation *de la présence des responsables syndicaux au bureau syndical ou au conseil syndical*. Pour ces deux variables dépendantes, le test du Tukey HSD souligne des différences significatives, entre autres, entre les gens qui ont un revenu individuel allant de 74 999 \$ à 80 000\$ et ceux dont le revenu est de plus de 54 999 \$ mais de moins de 70 000 \$. Les gens du premier groupe évaluent et apprécient plus faiblement le *syndicat local quant à l'information qu'il diffuse sur ses activités* et la *présence des responsables syndicaux au bureau syndical ou au conseil syndical* que ceux du second groupe.

Les répondants qui enseignent principalement au niveau du CÉGEP et ceux qui enseignent principalement au niveau de l'Université estiment que *la transmission de l'information sur les activités du syndicat local, la présence au bureau syndical ou au conseil syndical et la défense des conditions de travail* sont ce que fait mieux le syndicat (voir Tableau 10 et Tableau 11). Par contre, au seuil de signification de 5%, les participants qui enseignent au niveau du CÉGEP font une meilleure évaluation de ces services que ceux qui enseignent principalement au niveau de l'Université<sup>9</sup>.

Pour les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉCEP, les analyses de la variance soulignent l'effet principal de l'âge ( $F(1, 1348) = 4,249$  ;  $p < 5\%$ )<sup>10</sup>, de la situation familiale ( $F(1, 1348) = 7,480$  ;  $p < 5\%$ )<sup>11</sup>, du fait d'avoir ou non des enfants à charge ( $F(1, 1348) = 4,351$  ;  $p < 5\%$ )<sup>12</sup>, et des responsabilités familiales autres que celles

<sup>8</sup> Contrairement aux répondants qui ont un niveau de scolarité inférieur au DEC, qui ont 35 ans et moins, ou qui ont des responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge, les participants qui ont un niveau de scolarité égal ou supérieur au CÉGEP, qui sont âgés de plus de 35 ans ou qui n'ont pas de responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge font une meilleure évaluation *du syndicat local quant à l'information qu'il diffuse*.

<sup>9</sup> Résultats aux tests de différences sur les moyennes : *La transmission de l'information sur les activités du syndicat local* ( $t(943,749) = 7,683$  ;  $p < 5\%$ ), *la présence au bureau syndical ou au conseil syndical* ( $t(1844) = 8,835$  ;  $p < 5\%$ ) et *la défense des conditions de travail* sont ce que fait mieux le syndicat ( $t(1943) = 3,967$  ;  $p < 5\%$ ).

<sup>10</sup> L'évaluation moyenne des répondants de 35 ans et moins est plus faible que pour ceux de plus de 35 ans.

<sup>11</sup> L'évaluation moyenne des répondants avec conjoint est plus élevée que pour ceux sans conjoint.

<sup>12</sup> L'évaluation moyenne des répondants avec enfants à charge est plus faible que pour ceux sans enfants à charge.

liées aux enfants à charge sur l'évaluation ( $F(1, 10,941) = 2,778$  ;  $p < 5\%$ )<sup>13</sup> *du syndicat local quant à l'information qu'il diffuse sur ses activités*. Par ailleurs, les analyses arrivent aux mêmes conclusions que celles soulignées plus haut quand à l'effet principal du revenu individuel total sur l'évaluation *du syndicat local quant à l'information qu'il diffuse sur ses activités* ( $F(11, 1377) = 1,881$  ;  $p < 5\%$ ).

**Tableau 9**

Classement général de certains services en fonction de l'évaluation qu'en font les répondants. (Note : M = moyenne; s = écart type; VM = valeurs manquantes).

Services	Degré moyen de l'évaluation des services redus
1. La préoccupation des questions de régimes d'assurances	M = 6,65, s = 1,58, 83 VM
2. La transmission de l'information sur les activités du syndicat local	M = 5,36, s = 1,58, 41 VM
3. La présence au bureau syndical ou au conseil syndical	M = 5,22, s = 1,52, 161 VM
4. La défense des conditions de travail	M = 5,14, s = 1,77, 60 VM
5. La transmission de l'information sur les activités de la FNEEQ	M = 4,81, s = 1,60, 80 VM
6. La transmission de l'information sur les dispositions de la convention collective	M = 4,73, s = 1,74, 51 VM
7. La préoccupation des questions de régimes de retraite	M = 4,72, s = 1,57, 78 VM
8. La préoccupation des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement	M = 4,69, s = 1,80, 65 VM
9. L'accueil des nouveaux membres	M = 4,68, s = 1,77, 66 VM
10. La transmission aux nouveaux membres de l'information dont ils ont besoin	M = 4,67, s = 1,67, 76 VM
11. La préoccupation des mesures favorisant l'accès des femmes à la vie syndicale	M = 4,61, s = 1,45, 108 VM
12. L'intégration des nouveaux membres	M = 4,53, s = 1,74, 90 VM
13. La transmission de l'information sur les activités de la Confédération	M = 4,49, s = 1,52, 96 VM
14. La préoccupation des questions de santé, sécurité, environnement : bruit, ergonomie, etc.	M = 4,36, s = 1,54, 69 VM
15. La transmission de l'information sur les activités syndicales au Québec.	M = 4,35, s = 1,56, 82 VM
16. La préoccupation des questions pédagogiques	M = 4,34, s = 1,80, 85 VM
17. La préoccupation de l'accès des jeunes à la vie syndicale	M = 4,33, s = 1,63, 106 VM
18. La transmission de l'information sur les activités du Conseil central	M = 4,14, s = 1,61, 91 VM

<sup>13</sup> L'évaluation moyenne des répondants avec des responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge est plus faible que pour ceux n'ayant pas des responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge.

Quant à ceux qui enseignent principalement au niveau de l'Université, les analyses de la variance montrent un effet principal du niveau de scolarité ( $F(4, 534) = 3,039$  ;  $p < 5\%$ ) et du genre ( $F(1, 534) = 10,483$  ;  $p < 5\%$ ) sur l'évaluation du syndicat local quant à *l'information qu'il diffuse sur ses activités*. Cependant, les analyses de contrastes orthogonaux (ajustées au nombre d'individus par groupe) effectuées à l'aide du test du Tukey HSD révèlent qu'aucune des différences que nous venons de souligner est significative au seuil de 5 %.

**Tableau 10**

Classement de certains services en fonction de l'évaluation qu'en font les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉGEP.  
(Note : M = moyenne; s = écart type; VM = valeurs manquantes).

Services	Degré moyen de l'évaluation des services redus
1. La transmission de l'information sur les activités du syndicat local	M = 5,55, s = 1,49, 27 VM
2. La présence au bureau syndical ou au conseil syndical	M = 5,43, s = 1,48, 75 VM
3. La défense des conditions de travail	M = 5,23, s = 1,76, 31 VM
4. La transmission de l'information sur les activités de la FNEEQ	M = 5,00, s = 1,55, 37 VM
5. L'accueil des nouveaux membres	M = 4,87, s = 1,71, 42 VM
6. La transmission de l'information sur les dispositions de la convention collective	M = 4,83, s = 1,69, 31 VM
7. La préoccupation des questions de régimes de retraite	M = 4,81, s = 1,55, 38 VM
8. La préoccupation des questions de régimes d'assurances	M = 4,78, s = 1,55, 45 VM
9. La transmission aux nouveaux membres de l'information dont ils ont besoin	M = 4,77, s = 1,63, 48 VM
10. La préoccupation des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement	M = 4,77, s = 1,78, 30 VM
11. L'intégration des nouveaux membres	M = 4,66, s = 1,71, 58 VM
12. La préoccupation des mesures favorisant l'accès des femmes à la vie syndicale	M = 4,66, s = 1,46, 62 VM
13. La transmission de l'information sur les activités de la Confédération	M = 4,63, s = 1,49, 46 VM
14. La transmission de l'information sur les activités syndicales au Québec.	M = 4,48, s = 1,54, 36 VM
15. La préoccupation des questions de santé, sécurité, environnement : bruit, ergonomie, etc.	M = 4,47, s = 1,53, 31 VM
16. La préoccupation de l'accès des jeunes à la vie syndicale	M = 4,43, s = 1,64, 53 VM
17. La préoccupation des questions pédagogiques	M = 4,36, s = 1,83, 48 VM
18. La transmission de l'information sur les activités du Conseil central	M = 4,21, s = 1,66, 43 VM



**Tableau 11**

Classement de certains services en fonction de l'évaluation qu'en font les répondants dont l'ordre d'enseignement principal est l'Université.

(Note : M = moyenne; s = écart type; VM = valeurs manquantes).

Services	Degré moyen de l'évaluation des services redus
1. La transmission de l'information sur les activités du syndicat local	M = 4,93, s = 1,67, 11 VM
2. La défense des conditions de travail	M = 4,88, s = 1,76, 22 VM
3. La présence au bureau syndical ou au conseil syndical	M = 4,75, s = 1,47, 77 VM
4. La préoccupation des questions de précarité de l'emploi dans l'enseignement	M = 4,55, s = 1,83, 30 VM
5. La préoccupation des mesures favorisant l'accès des femmes à la vie syndicale	M = 4,49, s = 1,41, 40 VM
6. La préoccupation des questions de régimes de retraite	M = 4,49, s = 1,62, 34 VM
7. La transmission de l'information sur les dispositions de la convention collective	M = 4,46, s = 1,80, 15 VM
8. La transmission aux nouveaux membres de l'information dont ils ont besoin	M = 4,40, s = 1,77, 24 VM
9. La transmission de l'information sur les activités de la FNEEQ	M = 4,31, s = 1,61, 37 VM
10. La préoccupation des questions de régimes d'assurances	M = 4,30, s = 1,59, 32 VM
11. La préoccupation des questions pédagogiques	M = 4,29, s = 1,75, 31 VM
12. L'intégration des nouveaux membres	M = 4,17, s = 1,80, 26 VM
13. La transmission de l'information sur les activités de la Confédération	M = 4,16, s = 1,54, 41 VM
14. L'accueil des nouveaux membres	M = 4,14, s = 1,80, 20 VM
15. La préoccupation des questions de santé, sécurité, environnement : bruit, ergonomie, etc.	M = 4,09, s = 1,49, 31 VM
16. La préoccupation de l'accès des jeunes à la vie syndicale	M = 4,08, s = 1,56, 44 VM
17. La transmission de l'information sur les activités syndicales au Québec.	M = 4,06, s = 1,55, 38 VM
18. La transmission de l'information sur les activités du Conseil central	M = 3,99, s = 1,53, 39 VM

**Les perceptions à l'endroit du mouvement syndical et les perceptions du travail de la Fédération (FNEEQ), de la CSN et du Conseil central : troisième objectif spécifique**

À l'annexe 1, vous trouverez transcrits sur le questionnaire les moyennes, les écarts types pour les questions portant sur les perceptions à l'endroit du mouvement syndical, du travail de la FNEEQ, de la CSN et du Conseil central.

Les questions 41 à 51 mesurent les perceptions des répondants à l'endroit du mouvement syndical en général. Une moyenne faible aux questions 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61 et 63 indique une mauvaise perception des participants à l'endroit du mouvement syndical. Au contraire, une moyenne élevée aux questions 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, et 62 révèle une perception positive à l'endroit du mouvement syndical.

Au Tableau 12, nous avons indiqué comment varient les moyennes pour chacune des mesures des perceptions à l'endroit du mouvement syndical. Seuls les résultats significatifs ont été utilisés pour construire le tableau. Ainsi, nous avons retenu les variables suivantes : l'ordre d'enseignement, du genre, de la situation familiale, du niveau de scolarité et du revenu individuel total pour le construire. Comment analyser son contenu ? Prenons la question 49, en moyenne, les participants enseignant au niveau de l'Université, s'ils avaient le choix, ils hésiteraient plus à se syndiquer que ceux du niveau du CÉGEP. Par contre, à la question 42, en moyenne, comparativement aux femmes, les hommes estiment que les syndicats protègent suffisamment les plus jeunes. Parallèlement aux répondants qui ont un revenu individuel total se situant entre 70 000 \$ et 74 999 \$, ceux qui ont un revenu individuel total entre 35 000 \$ et 39 999 \$ ou encore entre 75 000 \$ et 79 999 \$ estiment qu'en moyenne les syndicats ne protègent pas suffisamment les plus jeunes.

Les Tableaux 13, 14 et 15 montrent comment varient, en moyenne, les affirmations liées aux perceptions à l'endroit du mouvement syndical, de la FNEEQ, de la CSN et du Conseil central.

Pour le mouvement syndical, la FNEEQ, la CSN et le Conseil central, nous avons mis au point une mesure de perception. La mesure de la perception du mouvement syndical est obtenue en faisant la somme des résultats aux questions 41, 43, 45, 47, 49 et 51 à laquelle on ajoute la somme des scores inversés aux questions 42, 44, 46, 48 et 50. Pour cette mesure, nous avons obtenu un coefficient de consistance interne de 0,80. La mesure des perceptions de la FNEEQ s'obtient en faisant la somme des scores inversés aux questions 52, 54, et 56 à laquelle on ajoute la somme des résultats aux questions 53, 55, 57. Pour

cette mesure, nous avons obtenu un coefficient de consistance interne de 0,74. En faisant la somme des résultats inversés aux questions 58 et 60, et en ajoutant les scores aux questions 59 et 61 on obtient une mesure de perception à l'endroit de la CSN. Le coefficient de consistance interne pour cette mesure de perception est de 0,77. Le coefficient de consistance interne pour la mesure de perception du Conseil central est de 0,51. Ce résultat étant faible, aucune analyse ne sera réalisée en utilisant cette mesure de perception.

Il est intéressant de relever qu'en moyenne, les répondants ont une meilleure perception du travail de la FNEEQ et de la CSN que du mouvement syndical en général. Cependant, les participants ont en moyenne une meilleure perception du travail de la CSN, que du travail de la FNEEQ. Les résultats sont les mêmes quel que soit l'ordre d'enseignement (nous parlons ici CÉGEP, Université) du répondant. Enfin, plus l'âge augmente, plus la valeur moyenne des perceptions à l'endroit du mouvement syndical augmente (0,13).

#### **Les facteurs pouvant favoriser ou limiter la participation à la vie syndicale : quatrième objectif spécifique**

À l'aide de la question 26, nous souhaitons obtenir une autoévaluation de la part du répondant sur sa participation aux activités syndicales. Une analyse de régression linéaire multiple a été effectuée en utilisant la mesure d'autoévaluation de la participation aux activités syndicales comme variable indépendante. Les questions 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 ainsi que l'âge (question 89) et les mesures de perception à l'endroit du mouvement syndical, du travail de la FNEEQ et de la CSN ont été utilisées comme variables indépendantes.

L'analyse graphique des résiduels démontre que les mesures respectent les postulats de normalité, de linéarité et d'homoscédasticité. D'autre part, les résiduels ne sont pas autocorrélés.

**Tableau 12**

Exploration des variations des indicateurs à la base des perceptions à l'endroit du mouvement syndical.

	Ordre d'enseignement	Genre	Situation familiale	Niveau de scolarité	Revenu individuel
Les syndicats sont de grandes machines complexes bureaucratiques (41).	$M_{\text{CÉGEP}} < M_{\text{Université}}$				$M_{70-74} < M_{75-79}$
Les syndicats protègent suffisamment les plus jeunes (42).	$M_{\text{CÉGEP}} < M_{\text{Université}}$	$M_{\text{Homme}} < M_{\text{Femme}}$			$M_{70-74} < M_{35-39} < M_{75-79}$
Les syndicats s'occupent trop du politique (43).		$M_{\text{Homme}} < M_{\text{Femme}}$	$M_{\text{avec conjoint}} < M_{\text{sans conjoint}}$		$M_{70-74} < M_{35-39}$
Les syndicats favorisent le développement social (44).	$M_{\text{CÉGEP}} < M_{\text{Université}}$				$M_{75-79} < M_{70-74}$
Les syndicats protègent les incompetents (45).					$M_{70-74} < M_{30-34}$
Les moyens d'action qu'utilisent les syndicats sont adéquats (46).			$M_{\text{avec conjoint}} < M_{\text{sans conjoint}}$		
Les syndicats ont trop de pouvoir (47).	$M_{\text{CÉGEP}} > M_{\text{Université}}$			$M_{\text{Dec}} < M_{<\text{Dec}}$	$M_{70-74} < M_{60-69}$
Les syndicats sont là pour défendre les acquis de leurs membres (48).	$M_{\text{CÉGEP}} > M_{\text{Université}}$				
Si j'avais le choix, j'hésiterais à me syndiquer (49).	$M_{\text{CÉGEP}} > M_{\text{Université}}$				$M_{70-74} < M_{35-69}$
Les syndicats sont là pour freiner le pouvoir arbitraire (discrétionnaire) de l'employeur (50).	$M_{\text{CÉGEP}} < M_{\text{Université}}$				
Si j'avais négocié directement avec mon employeur, j'aurais obtenu de meilleures conditions de travail (51).	$M_{\text{CÉGEP}} > M_{\text{Université}}$				$M_{70-74} < M_{35-44} < M_{50-59} < M_{60-69}$

**Tableau 13**  
Exploration des variations des indicateurs à la base des perceptions à l'endroit de la FNEEQ.

	Ordre d'enseignement	Genre	Situation familiale	Niveau de scolarité	Revenu individuel
La Fédération (FNEEQ) fait bien son travail de représentation (52).		$M_{\text{Homme}} > M_{\text{Femme}}$			$M_{35-39} < M_{70-74}$
Les conditions de travail des membres sont mal défendues par la Fédération (FNEEQ) (53).					
La Fédération (FNEEQ) appuie les syndiqués dans leurs revendications (54).					
L'action politique (les élections provinciales, la guerre en Irak, etc.) de la Fédération (FNEEQ) correspond peu à celle souhaitée par ses membres (55).		$M_{\text{Homme}} < M_{\text{Femme}}$			
L'action sociale (la lutte contre la pauvreté, baisse du fardeau fiscal, etc.) de la Fédération (FNEEQ) correspond à celle souhaitée par ses membres (56).	$M_{\text{CÉGEP}} < M_{\text{Université}}$	$M_{\text{Homme}} > M_{\text{Femme}}$			$M_{45-49} < M_{70-74}$
La Fédération (FNEEQ) se préoccupe peu des problématiques actuelles et nouvelles en éducation (57).	$M_{\text{CÉGEP}} > M_{\text{Université}}$	$M_{\text{Homme}} < M_{\text{Femme}}$			$M_{75-79} < M_{40-44}$

**Tableau 14**

Exploration des variations des indicateurs à la base des perceptions à l'endroit de la CSN.

	Ordre d'enseignement	Genre	Situation familiale	Niveau de scolarité	Revenu individuel
La CSN représente bien ses membres (58).		$M_{\text{Homme}} > M_{\text{Femme}}$			
La CSN supporte mal le regroupement des travailleuses et des travailleurs pour leur donner une force collective (59).					
La CSN participe activement à l'amélioration des conditions de travail des membres (60).					
La CSN participe peu au développement d'un projet social (61).	$M_{\text{CÉGEP}} > M_{\text{Université}}$				

**Tableau 15**

Exploration des variations des indicateurs à la base des perceptions à l'endroit du Conseil central.

	Ordre d'enseignement	Genre	Situation familiale	Niveau de scolarité	Revenu individuel
Le Conseil central joue un rôle actif dans la vie économique et sociale de la région (62).		$M_{\text{Homme}} > M_{\text{Femme}}$			$M_{30-44} < M_{70-74}$
Le Conseil central favorise peu la solidarité des membres dans la région (63).					

L'analyse de régression linéaire multiple démontre un lien explicatif ( $R^2$  ajusté = 0,324) significatif ( $F(1, 337) = 4,218$  ;  $p < 5\%$ ) de la mesure d'autévaluation de la participation aux activités syndicales par les obligations familiales (question 27), l'intérêt des sujets débattus lors des réunions syndicales (question 30), la pertinence de l'information transmise par le syndicat (question 35), la conciliation des activités syndicales avec les autres occupations (question 37), l'identification aux syndicats plutôt qu'aux structures de l'organisation (question 39) et l'âge (question 89).

L'utilisation de la régression linéaire multiple de méthode « stepwise » révèle qu'à lui seul l'intérêt des sujets débattus lors des réunions syndicales (question 30) permet d'expliquer 19,0% des variations de la mesure autoévaluative de la participation alors, que l'ajout des 5 autres variables (questions 39, 27, 89, 37, 35)<sup>14</sup> contribue à expliquer un peu moins de 15 % de la variance. Les bêtas standardisés pour les questions 30, 27 et 89 sont positifs. Par contre, les questions 39, 37 et 35 ont des bêtas standardisés négatifs. Autrement dit, plus la situation familiale favorise la participation aux activités syndicales, plus les sujets débattus présentent de l'intérêt, plus le répondant est âgé, plus l'information livrée est pertinente, plus les moments des activités syndicales sont en général conciliables avec les autres occupations, plus un individu s'identifie à son syndicat plutôt qu'aux structures de son organisation et plus le degré de participation aux activités syndicales sera élevé.

Les analyses de la variance montre l'effet du revenu individuel total ( $F(4, 1972) = 2,778$  ;  $p < 5\%$ ), sur la mesure autoévaluée de la participation aux activités syndicales. Le test du Tukey HSD souligne des différences significatives, entre les gens qui ont un revenu individuel se situant entre 49 999 \$ et 65 000 \$ et ceux dont le revenu est de 74 999 \$ à 80 000 \$. Les gens du premier groupe estiment leur participation aux activités syndicales plus grande que ceux du deuxième groupe. Par ailleurs, toujours pour l'autoévaluation de la participation, nous avons mis au jour une différence statistique significative entre les participants dont l'ordre d'enseignement principal est le CÉGEP et ceux dont l'ordre

---

<sup>14</sup> Nous avons ordonné les variables en tenant compte de leur degré de contribution aux explications des variations de la variable dépendante. Ainsi les variations des réponses à la question 27 expliquent davantage les variations du degré de participation que les variations des réponses à la question 35.

principal est l'Université ( $t(1663) = 10,414$  ;  $p < 5\%$ ). Les participants enseignant principalement au niveau du CÉGEP révèlent un degré de participation plus grand que ceux enseignant principalement à l'Université.

### **CONCLUSION : LES LIMITES**

Il faut être prudent lorsqu'il s'agira de tirer des conclusions de la présente enquête.

La grande majorité des répondants enseignent principalement au niveau du CÉGEP. Viennent ensuite, les participants enseignant principalement au niveau de l'Université. Les conclusions tirées doivent se limiter à ces deux groupes de répondants.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas prétendre avoir connu l'opinion des jeunes sur la vie syndicale et ses conditions. En effet, 78% des répondants sont âgés de plus de 35 ans.



## ANNEXE 1

### ENQUÊTE SUR LA VIE SYNDICALE ET SES CONDITIONS

(Note : M = moyenne; s = écart type; VM = valeurs manquantes)

#### ATTENTES ET BESOINS

Pour chacun des énoncés suivants, indiquez le niveau de vos attentes et de vos besoins par rapport à quelques-uns des services que doit dispenser votre syndicat, en cochant le cercle approprié. Pour chacune des questions, nous vous prions de cocher un seul cercle.

	①.....⑦ Pas du tout                      Beaucoup
1. Dans quelle mesure le syndicat doit-il occuper une place importante dans l'institution ?	<b>M = 5,50, s = 1,35, 23 VM</b>
2. Dans quelle mesure le syndicat doit-il s'occuper de l'accueil des nouveaux membres ?	<b>M = 5,55, s = 1,42, 16 VM</b>
3. Dans quelle mesure le syndicat doit-il s'occuper de l'intégration des nouveaux membres ?	<b>M = 5,35, s = 1,47, 23 VM</b>
4. Dans quelle mesure le syndicat doit-il donner aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin ?	<b>M = 6,21, s = 1,15, 25 VM</b>
5. Dans quelle mesure le syndicat doit-il informer ses membres des dispositions de la convention collective ?	<b>M = 6,35, s = 1,01, 14 VM</b>
6. Dans quelle mesure le syndicat doit-il informer ses membres de ses activités syndicales ?	<b>M = 6,19, s = 1,07, 22 VM</b>
7. Dans quelle mesure le syndicat doit-il informer ses membres des activités de la Fédération (FNEEQ) ?	<b>M = 5,36, s = 1,37, 17 VM</b>
8. Dans quelle mesure le syndicat doit-il informer ses membres des activités du Conseil central (région) ?	<b>M = 4,88, s = 1,47, 15 VM</b>
9. Dans quelle mesure le syndicat doit-il informer ses membres des activités de la Confédération (CSN) ?	<b>M = 4,73, s = 1,54, 12 VM</b>
10. Dans quelle mesure le syndicat doit-il informer ses membres des activités en général du mouvement syndical au Québec ?	<b>M = 4,46, s = 1,60, 15 VM</b>
11. Dans quelle mesure le syndicat doit-il se préoccuper des questions pédagogiques ?	<b>M = 5,2, s = 1,60, 22 VM</b>
12. Dans quelle mesure le syndicat doit-il se préoccuper des mesures favorisant l'accès des femmes à la vie syndicale ?	<b>M = 5,07, s = 1,64, 24 VM</b>
13. Dans quelle mesure le syndicat doit-il se préoccuper de l'accès des plus jeunes à la vie syndicale ?	<b>M = 5,41, s = 1,53, 18 VM</b>
14. Dans quelle mesure le syndicat doit-il se préoccuper des questions de régimes de retraite ?	<b>M = 6,03, s = 1,15, 20 VM</b>
15. Dans quelle mesure le syndicat doit-il se préoccuper des questions de régimes d'assurances ?	<b>M = 5,93, s = 1,21, 14 VM</b>
16. Dans quelle mesure le syndicat doit-il se préoccuper des questions de santé, de sécurité, d'environnement au travail : bruit, ergonomie, ...?	<b>M = 6,10, s = 1,16, 12 VM</b>
17. Dans quelle mesure le syndicat doit-il se préoccuper des questions de la précarité dans l'enseignement ?	<b>M = 6,27, s = 1,13, 19 VM</b>
18. Dans quelle mesure les responsables syndicaux doivent-ils être présents au bureau ou conseil syndical ?	<b>M = 5,57, s = 1,29, 50 VM</b>
19. Dans quelle mesure les syndicats doivent-ils s'engager dans des actions politiques et sociales ?	<b>M = 4,86, s = 1,72, 18 VM</b>



## FACTEURS POUVANT FAVORISER OU LIMITER LA PARTICIPATION À LA VIE SYNDICALE

En cochant le cercle approprié, indiquez votre niveau de participation aux activités syndicales. Nous vous prions de cocher un seul cercle.

①.....⑦	
Aucune participation	Très grande participation

26. Quel est le niveau de votre participation aux activités syndicales ? **M = 3,72, s = 1,84, 349 VM**

En cochant le cercle approprié, indiquez le degré avec lequel les items suivants facilitent ou, encore, limitent votre participation à la vie syndicale. Pour chacune des questions, nous vous prions de cocher un seul cercle.

①.....⑦	
Pas du tout	Beaucoup

27. Dans quelle mesure vos obligations familiales permettent-elles votre participation aux activités de votre syndicat ? **M = 4,32, s = 1,88, 38 VM**

28. Dans quelle mesure l'instabilité de votre emploi limite-t-elle votre participation aux activités de votre syndicat ? **M = 2,80, s = 2,19, 35 VM**

29. Dans quelle mesure l'instabilité de votre revenu limite-t-elle votre participation aux activités de votre syndicat ? **M = 2,29, s = 1,84, 38 VM**

En cochant le cercle approprié, indiquez dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants. Pour chacun des énoncés, nous vous prions de cocher un seul cercle.

①.....⑦	
Tout à fait d'accord	Tout à fait en désaccord

30. Lors des réunions syndicales, les sujets débattus présentent peu d'intérêt pour vous. **M = 4,51, s = 1,61, 80 VM**

31. Lors des réunions syndicales, vous pouvez exprimer vos opinions librement. **M = 3,14, s = 2,01, 128 VM**

32. Lors des réunions syndicales, vos idées sont rarement prises en compte. **M = 4,80, s = 1,64, 204 VM**

33. Lors des réunions syndicales, il y a généralement un climat d'écoute entre tous les membres peu importe leur ancienneté. **M = 3,32, s = 1,92, 149 VM**

34. Lors des réunions syndicales, le langage utilisé vous paraît souvent hermétique. **M = 4,42, s = 1,77, 139 VM**

35. En général, l'information que le syndicat vous transmet est pertinente. **M = 2,89, s = 1,70, 76 VM**

36. Les activités syndicales sont en général trop nombreuses. **M = 4,76, s = 1,51, 104 VM**

37. Les moments (jours et heures) des activités syndicales sont en général conciliables avec vos autres occupations. **M = 3,67, s = 1,96, 84 VM**

38. En moyenne, les activités syndicales sont beaucoup trop longues. **M = 3,92, s = 1,73, 127 VM**

39. Vous vous identifiez davantage à votre syndicat qu'aux structures institutionnelles (unité, département, faculté). **M = 4,99, s = 1,77, 58 VM**

40. Vous vous identifiez davantage à votre discipline qu'à votre syndicat. **M = 2,57, s = 1,81, 38 VM**

**PERCEPTIONS À L'ENDROIT DU MOUVEMENT SYNDICAL ET PERCEPTIONS DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION (FNEEQ), DE LA CSN ET DU CONSEIL CENTRAL**

Nous souhaitons connaître votre perception, d'une part à l'endroit du mouvement syndical en général et, d'autre part, à l'égard du travail de la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ), de la CSN et de votre Conseil central. En cochant le cercle approprié, indiquez dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants. Pour chacun des énoncés, nous vous prions de cocher un seul cercle.

	①.....⑦
	Tout à fait d'accord                      Tout à fait en désaccord
41. Les syndicats sont de grandes machines complexes bureaucratiques.	<b>M = 2,90, s = 1,60, 30 VM</b>
42. Les syndicats protègent suffisamment les plus jeunes.	<b>M = 4,32, s = 1,69, 51 VM</b>
43. Les syndicats s'occupent trop de politique.	<b>M = 4,00, s = 1,95, 43 VM</b>
44. Les syndicats favorisent le développement social.	<b>M = 3,21, s = 1,62, 71 VM</b>
45. Les syndicats protègent les incompetents.	<b>M = 3,35, s = 1,85, 36 VM</b>
46. Les moyens d'action qu'utilisent les syndicats sont adéquats.	<b>M = 3,97, s = 1,56, 56 VM</b>
47. Les syndicats ont trop de pouvoir.	<b>M = 4,71, s = 1,78, 50 VM</b>
48. Les syndicats sont là pour défendre les acquis de leurs membres.	<b>M = 2,48, s = 1,62, 47 VM</b>
49. Si j'avais le choix, j'hésiterais à me syndiquer.	<b>M = 5,28, s = 2,12, 41 VM</b>
50. Les syndicats sont là pour freiner le pouvoir arbitraire (discrétionnaire) de l'employeur.	<b>M = 2,39, s = 1,64, 29 VM</b>
51. Si j'avais négocié directement avec mon employeur, j'aurais obtenu de meilleures conditions de travail.	<b>M = 5,64, s = 1,69, 39 VM</b>
52. La Fédération (FNEEQ) fait bien son travail de représentation.	<b>M = 3,38, s = 1,51, 104 VM</b>
53. Les conditions de travail des membres sont mal défendues par la Fédération (FNEEQ).	<b>M = 4,76, s = 1,56, 110 VM</b>
54. La Fédération (FNEEQ) appuie les syndiqués dans leurs revendications.	<b>M = 3,12, s = 1,49, 110 VM</b>
55. L'action politique (les élections provinciales, la guerre en Irak, etc.) de la Fédération (FNEEQ) correspond peu à celle souhaitée par ses membres.	<b>M = 4,10, s = 1,70, 151 VM</b>
56. L'action sociale (la lutte contre la pauvreté, baisse du fardeau fiscal, etc.) de la Fédération (FNEEQ) correspond à celle souhaitée par ses membres.	<b>M = 3,33, s = 1,60, 130 VM</b>
57. La Fédération (FNEEQ) se préoccupe peu des problématiques actuelles et nouvelles en éducation.	<b>M = 4,42, s = 1,65, 109 VM</b>
58. La CSN représente bien ses membres.	<b>M = 3,51, s = 1,55, 147 VM</b>
59. La CSN supporte mal le regroupement des travailleuses et des travailleurs pour leur donner une force collective.	<b>M = 4,70, s = 1,50, 131 VM</b>
60. La CSN participe activement à l'amélioration des conditions de travail des membres.	<b>M = 3,18, s = 1,50, 102 VM</b>
61. La CSN participe peu au développement d'un projet social.	<b>M = 4,68, s = 1,51, 112 VM</b>
62. Le Conseil central joue un rôle actif dans la vie économique et sociale de la région.	<b>M = 3,92, s = 1,40, 178 VM</b>
63. Le Conseil central favorise peu la solidarité des membres dans la région.	<b>M = 4,17, s = 1,46, 179 VM</b>

## SERVICES DISPENSÉS

Nous souhaitons connaître l'évaluation que vous faites des services rendus par votre syndicat. En cochant le cercle approprié, indiquez si vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants. Pour chacun des énoncés, nous vous prions de cocher un seul cercle.

	①.....⑦
	Tout à fait d'accord                      Tout à fait en désaccord
64. Les nouveaux membres sont bien accueillis par le syndicat.	<b>M = 3,32, s = 1,77, 66 VM</b>
65. Le syndicat s'occupe mal de l'intégration des nouveaux membres.	<b>M = 4,53, s = 1,75, 90 VM</b>
66. Le syndicat donne aux nouveaux membres l'information dont ils ont besoin.	<b>M = 3,33, s = 1,67, 76 VM</b>
67. Le syndicat informe mal ses membres des dispositions de leur convention collective.	<b>M = 4,73, s = 1,74, 51 VM</b>
68. Les membres sont bien informés des activités du syndicat local.	<b>M = 2,64, s = 1,58, 41 VM</b>
69. Le syndicat informe mal ses membres des activités de la Fédération (FNEEQ).	<b>M = 4,81, s = 1,60, 80 VM</b>
70. Les membres sont bien informés des activités du Conseil central (région).	<b>M = 3,86, s = 1,61, 91 VM</b>
71. Le syndicat informe mal ses membres des activités de la Confédération (CSN).	<b>M = 4,49, s = 1,52, 96 VM</b>
72. Les membres sont bien informés des activités en général du mouvement syndical au Québec.	<b>M = 3,65, s = 1,56, 82 VM</b>
73. Le syndicat se préoccupe mal des questions pédagogiques.	<b>M = 4,34, s = 1,80, 85 VM</b>
74. Le syndicat se préoccupe beaucoup des mesures favorisant l'accès des femmes à la vie syndicale.	<b>M = 3,39, s = 1,45, 108 VM</b>
75. Le syndicat se préoccupe peu de l'accès des plus jeunes à la vie syndicale.	<b>M = 4,33, s = 1,63, 106 VM</b>
76. Le syndicat se préoccupe beaucoup des questions de régimes de retraite.	<b>M = 3,28, s = 1,57, 78 VM</b>
77. Le syndicat se préoccupe peu des questions de régimes d'assurances.	<b>M = 4,65, s = 1,58, 83 VM</b>
78. Le syndicat se préoccupe beaucoup des questions de santé sécurité environnement : bruit, ergonomie, ...	<b>M = 3,64, s = 1,54, 69 VM</b>
79. Le syndicat se préoccupe peu des questions de la précarité dans l'enseignement.	<b>M = 4,69, s = 1,80, 65 VM</b>
80. La plus part du temps, les responsables syndicaux sont présents au bureau syndical ou au conseil syndical.	<b>M = 2,78, s = 1,52, 161 VM</b>
81. Le syndicat défend mal mes conditions de travail.	<b>M = 5,14, s = 1,77, 60 VM</b>

## CARACTÉRISTIQUES DU RÉPONDANT

82. Dans quelle municipalité est votre résidence principale ? \_\_\_\_\_

83. À quel ordre d'enseignement enseignez-vous principalement (choisissez un seul élément) ?

- Primaire (13; 0,6%)
- Secondaire (65; 3,1%)
- CÉGEP (1424; 68,6%)
- Université (574; 27,6%) 30 VM

84. S'agit-il d'une institution publique ou privée ?

- Publique (2005; 97,1 %)
- Privée (59; 2,9%) 42 VM

85. Quel est votre statut d'emploi ?

- Professeur – temps complet (1285; 62,4%)
- Professeur – temps partiel (178; 8,6%)
- Chargé de cours (596; 28,9%) 47 VM

86. Quel est votre plus haut niveau de scolarité?

- DEC (60; 2,9%)
- 1<sup>er</sup> cycle universitaire (631; 30,4%)
- 2<sup>e</sup> cycle universitaire (1046; 50,4%)
- 3<sup>e</sup> cycle universitaire (325; 15,6%)
- Autre (15; 0,7%) 29 VM

87. Appartenez-vous à un ordre ou à une corporation professionnelle?

- Oui (588; 28,3%)
- Non (1492; 71,7) 26 VM

88. Quel est votre genre ?

- Homme (1123; 53,8%)
- Femme (965; 46,2%) 18 VM

89. Quelle âge avez-vous ?

**M = 46, 32, s = 9,52, 61 VM**

90. Veuillez indiquer la catégorie dans laquelle se situe votre revenu individuel total de la dernière année.

- moins de 30 000 \$ (148; 7,2%)
- 30 000 \$ à 34 999 \$ (71; 3,4 %)
- 35 000 \$ à 39 999 \$ (108; 5,2%)
- 40 000 \$ à 44 999 \$ (112; 5,4%)
- 45 000 \$ à 49 999 \$ (149; 7,1%)
- 50 000 \$ à 54 999 \$ (241; 11,7%)
- 55 000 \$ à 59 999 \$ (290; 13,8%)
- 60 000 \$ à 64 999 \$ (640; 31,0%)
- 65 000 \$ à 69 999 \$ (130; 6,2%)
- 70 000 \$ à 74 999 \$ (47; 2,2%)
- 75 000 \$ à 79 999 \$ (19; 0,9%)
- 80 000 \$ et plus (107; 5,2%) 44 VM

91. Quelle est votre situation familiale ?

- Avec conjoint (1529; 73,4%)
- Sans conjoint (554; 26,6%) 23 VM

92. Avez-vous des enfants à charge ?

- Oui (1015; 48,8%)
- Non (1065; 51,2%) 26 VM

93. Avez-vous des responsabilités familiales autres que celles liées aux enfants à charge ?

- Oui (483; 23,3%)
- Non (1592; 76,7%)

MERCI DE VOTRE COLLABORATION